



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Dubaï

Question écrite n° 83604

## Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre déléguée au commerce extérieur sur les échanges commerciaux entre la France et Dubaï. En effet, ce pays du Golfe est en pleine expansion, notamment touristique, et devient un passage obligé du développement de cette partie du monde. Il serait donc nécessaire d'y développer des relations commerciales privilégiées, en y augmentant la présence française dans ce pays et cette partie du monde, où elle est très appréciée. Il lui demande donc quelles actions elle compte mener en ce sens.

## Texte de la réponse

Dubaï est un des sept émirats constituant la fédération des Emirats-Arabis Unis (EAU). Les Emirats sont un partenaire économique majeur de la France au Moyen-Orient, absorbant le tiers de nos exportations sur la zone et un quart de nos investissements, même si l'année 2004 a vu un léger recul de nos positions. Nos entreprises restent cependant très concernées par ce pays stratégique pour la région et bénéficient de l'appui des pouvoirs publics dans leur développement. Nos exportations ont augmenté dans des proportions significatives entre le début des années 1990 et la fin de l'année 2003. Hors matériel militaire, le montant de nos exportations a été quasiment multiplié par trois en l'espace de cinq ans (1,1 MdEUR en 1998 ; 2,9 MdEUR en 2003), tout comme notre excédent commercial (1 MdEUR en 1998 ; 2,5 MdEUR en 2003). Le poids relatif des Emirats est très net s'agissant des commandes d'armement. Leur montant représente 50 % des commandes passées par les pays du Moyen-Orient et 15,3 % de l'ensemble des commandes, tous pays confondus (en moyenne annuelle de 1992 à 2004). Selon les statistiques de la Banque de France, le stock d'investissements directs étrangers français aux Emirats a sensiblement progressé ces dernières années, passant de 280 MEUR en 1999 à 608 MEUR fin 2003. Il représente actuellement 26 % du stock d'investissements directs étrangers français au Moyen-Orient. On dénombre en décembre 2005 197 filiales d'entreprises françaises implantées aux EAU et 6 000 résidents français environ. S'ils restent concentrés dans les secteurs porteurs de l'économie émirienne (hydrocarbures et secteur bancaire), nos investissements tendent à se diversifier. À Dubaï en particulier, Carrefour et Géant Casino y occupent une place importante dans le secteur de la grande distribution et, dans le secteur des produits de luxe, l'Oréal, Chanel et LVMH y disposent de bases régionales. L'expansion des sociétés françaises a été favorisée, de manière générale, par la mise en place, en octobre 2005, par le ministre délégué au commerce extérieur du plan « Cap Export » qui soutient la prospection commerciale des entreprises et en particulier celle des petites et moyennes entreprises. Ce plan prévoit notamment des déductions d'impôts sur le revenu pour les responsables commerciaux passant plus de 120 jours par an à l'étranger ; le développement de parrainage de PME par des grands exportateurs français ; une augmentation (de 50 à 70 %) des taux de contre-garantie afin de bénéficier plus facilement de crédits bancaires destinés à l'activité export. En ce qui concerne particulièrement Dubaï, le dispositif d'appui au développement international des entreprises françaises s'appuie sur la mission économique, la section des conseillers du commerce extérieur et le réseau consulaire. La mission économique des EAU possède une implantation à Dubaï. Les services économiques pour le Moyen-Orient (à compétence régionale) sont également situés dans cette ville, montrant par là l'importance stratégique accordée

par la France à la plaque tournante que constitue cet émirat. La section émirienne des conseillers du commerce extérieur compte 24 membres dont plus de la moitié sont situés à Dubaï et se réunit une fois par trimestre environ. Il existe une chambre de commerce à Dubaï, le « French Business Council », qui compte 270 membres, ses membres sont pour partie de nationalité française, pour partie de nationalité émirienne, et qui favorise les relations d'affaires. Ubifrance et les missions économiques agissent en soutien des entreprises sur ce marché porteur. Pour 2006, outre le renforcement du stock d'informations pratiques mis à la disposition de nos entreprises souhaitant développer ou intensifier un courant d'affaires vers les Emirats-arabes unis. Ubifrance organisera un séminaire consacré au EAU à Paris en octobre 2006 à destination des entreprises françaises et mettra en place avec la mission économique des pavillons pour les exposants français lors de quatorze salons sectoriels prévus en 2006 à Dubaï dans des secteurs aussi différents que l'agroalimentaire, la santé, le cheval, les aéroports, l'hôtellerie, les parfums et cosmétiques ou la décoration de la maison. Différentes opérations de promotion sectorielles couvrant notamment Dubaï seront organisées en France comme par exemple l'invitation en France de décideurs des secteurs de l'eau et de la gestion des déchets et la mission prévoit d'organiser au moins deux réunions d'information en 2006 en région sur le territoire français. Enfin, le ministre déléguée au commerce extérieur s'est rendu aux Emirats-arabes unis en avril 2006 à la tête d'une délégation d'une trentaine d'entreprises. À Dubaï, le ministre s'est particulièrement attaché à comprendre les problèmes rencontrés par les sociétés françaises sur la contrefaçon et à sensibiliser les autorités locales.

## Données clés

**Auteur :** [M. Éric Raoult](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 83604

**Rubrique :** Commerce extérieur

**Ministère interrogé :** commerce extérieur

**Ministère attributaire :** commerce extérieur

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 janvier 2006, page 634

**Réponse publiée le :** 16 mai 2006, page 5160